



# GAGNEZ EN ATTRACTIVITÉ GRÂCE À LA MOBILITÉ DE VOS APPRENTIS

En tant qu'entreprise innovante et tournée vers l'avenir, vous vous interrogez peut-être sur les **avantages concrets** que pourrait offrir l'expérience internationale à vos apprentis.

## Les bonnes raisons de faire partir son apprenti en mobilité européenne

Bénéficier des compétences professionnelles / techniques acquises dans une entreprise à l'étranger

Faciliter les échanges avec les partenaires étrangers grâce à l'amélioration des compétences linguistiques de l'alternant

S'ouvrir à une culture à l'international

Accueillir un stagiaire européen en mobilité entrante

S'adapter à la clientèle étrangère

Disposer d'une nouvelle culture professionnelle

Développer le réseau de l'entreprise

Recruter des apprentis autonomes / aider au développement de leur maturité, bénéficier de leur dynamisme à leur retour

Rendre l'entreprise plus attractive

En alternance, choix d'une entreprise qui est favorable à l'expérience à l'étranger

Fidélisation du jeune qui pourrait rester dans l'entreprise après son contrat d'apprentissage

L'alternant soutenu dans ses choix n'envisagera pas de rompre son contrat

Facilité d'adaptation pressentie

Partage d'expérience en entreprise



# MON APPRENTI PART EN MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL



## Comment gérer l'absence de mon apprenti pendant sa mobilité ?

En anticipant le départ de votre apprenti, le référent mobilité peut vous accompagner afin de trouver ensemble **des solutions** (accueil d'un stagiaire ou d'un apprenti, période propice selon votre activité...).



## Dois-je continuer à payer mon apprenti pendant la période de mobilité de plusieurs mois ?

Vous pouvez choisir entre une **mise en veille** du contrat d'apprentissage (soit une suspension du salaire, des cotisations sociales et assurances) ou une **mise à disposition** de votre apprenti durant la mobilité (maintien du salaire).



## Quelle est la plus-value de la mobilité pour mon entreprise ?

- Augmenter l'**attractivité** et la **visibilité** de votre entreprise en France et à l'étranger
- **Fidéliser** votre apprenti en boostant sa motivation et son engagement professionnel
- Bénéficier de **nouvelles techniques** et/ou **pratiques** professionnelles acquises par votre apprenti



## Quels apports pour mon apprenti de partir en mobilité à l'étranger ?

Cette expérience permet de fidéliser **les talents de demain** pour le recrutement post-alternance, et permet à l'apprenti de renforcer ses **compétences** :

- **métiers** : découverte d'autres méthodes de travail
- **transversales** : adaptabilité, maturité, communication, interculturalité, linguistiques



## Quelles démarches administratives à accomplir ?

La procédure est encadrée par la loi, le référent mobilité vous accompagne dans toutes vos démarches.



## J'AI LA POSSIBILITÉ D'ACCUEILLIR UN APPRENTI DE L'ÉTRANGER



### Quels sont les bénéfices pour moi d'accueillir un jeune en formation, venant d'un autre pays ?

- Apporter de la **diversité culturelle** et des compétences différentes à l'équipe, favorisant ainsi l'**innovation** et la **créativité**
- Développer ses capacités d'**adaptation** et son ouverture **interculturelle**
- Augmenter l'attractivité de l'entreprise en tant qu'employeur **ouvert, inclusif** et **engagé** dans le développement professionnel des jeunes talents
- Faire connaître son métier et développer son **réseau à l'international**



### Quelles démarches administratives pour accueillir un apprenti ?

Le référent mobilité fait le lien entre vous et la structure du jeune accueilli.



### Est-ce que je dois rémunérer le jeune que j'accueille ?

Cela dépend des modalités légales d'accueil d'un stagiaire en France ainsi que la durée de la mobilité.



### Je suis francophone uniquement, comment échanger avec l'apprenti étranger ?

Des applications de traduction instantanée des échanges peuvent vous aider à l'arrivée du jeune pendant un premier temps d'adaptation. Les échanges fonctionnent plutôt bien et peuvent être fructueux pour l'entreprise quel que soit la barrière de la langue.



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le référent mobilité du centre de formation de votre apprenti !





CFA LEEM Apprentissage  
1 rue André Gide, 75015 PARIS



Mme Gabrielle (Marie) da Cunha,  
référente mobilité internationale



00 33 6.02.03.95.57



[mobilite-internationale@leem-apprentissage.org](mailto:mobilite-internationale@leem-apprentissage.org)



<https://www.leem-apprentissage.org/fr/temoignage-des-apprentis/>

Consortium Mona 2024

